Projet de délibération autorisant la Présidente à signer 2 marchés

CA 26/10/2018

En vertu de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration à la Présidente de l'Université Bordeaux Montaigne, les marchés publics sont exécutoires de plein droit pour les marchés à bons de commande et pour ceux dont l'engagement juridiques est inférieur aux seuils Hors Taxe suivants :

- Fournitures courantes et services : 300 000 €
- Travaux : 1 000 000 €

Or le pôle achats a notifié depuis la dernière séance du conseil d'administration 2 marchés dépassant ces seuils.

1) <u>18PA91523 Marché d'exploitation de chauffage de type MTI des bâtiments de l'université Bordeaux Montaigne :</u>

Il s'agit d'un marché de services forfaitaire, avec une tranche ferme du 01/10/19 au 30/09/19 et une tranche optionnelle du 01/10/19 au 30/09/20.

Cette consultation fait suite à la consultation lancée le 09/05/2018. Cette dernière a été déclarée sans suite le 03/07/18 pour motif d'intérêt général, redéfinition du besoin.

Elle a été relancée le 04/07/18 avec une date limite de remise des plis le 30/08/18.

La Commission de l'achat public de l'établissement a donné un avis favorable le 13/09/18.

Suite à la relance, les deux mêmes sociétés ayant soumissionné en mai, IDEX et ENGIE COFELY (sortant), ont répondu.

L'offre d'IDEX a été retenue pour un montant de 320 229,36 euros HT (pour la tranche ferme). Le montant, toutes tranches confondues, est de 642 824,72 euros HT.

Le montant de l'offre d'ENGIE COFELY était de 339 072,22 euros HT.

Le début de saison de chauffe est le 01/10.

La température contractuelle de base (imposée par l'Université) est de :

- 19°C (+1°C/-°C), entre 8h et 19h, du lundi au samedi matin (12h) ;
- 14 à 15°C aux autres horaires et le dimanche ;
- 16°C pour les amphithéâtres, hors période d'occupation ;
- 15°C pour les circulations et escaliers.

A ce stade l’augmentation de la température ambiante dans les bureaux et salles de cours n’a pas été demandée au prestataire en raison de l’âge très vieillissant des installations de chauffage actuelles qui ne permettraient pas d’obtenir la température souhaitée.

De plus, l’isolation de certains bâtiments étant défaillante, il y aurait de toutes façons trop de déperdition de chaleur pour que la température ressentie puisse atteindre 21 degrés dans les bureaux.

Toutefois, dans le cadre de l’opération Campus et après réhabilitation des bâtiments, il est prévu de demander une température réelle de 19 ° dans les salles de cours et 21°dans les bureaux.

En attendant, une expérimentation pourrait cependant être tentée sur certains bâtiments (Maison de la Recherche, Accueil,….) pour augmenter la température exigée du prestataire.

Une simulation financière est en cours.

Ensuite, il sera possible de procéder par voie d’avenant au présent marché dans les conditions des articles 139 et 140 du décret n°2016-360 du 25.03.16, relatif aux marchés publics.

2) 18PA91803 Marché subséquent acquisition d'un microscope électronique à balayage :

Le marché subséquent est passé sur la base de l'accord-cadre de l'AMUE "Instrumentation scientifique".

Cette consultation fait suite à la consultation lancée le 23/05/2018. Cette dernière a été déclarée sans suite le 03/07/18 pour motif d'intérêt général, redéfinition du besoin.

La consultation a été relancée le 05/07/18 avec une date limite de remise des offres au 19/07/18.

Deux titulaires de l'accord-cadre ont répondu : CARL ZEISS et JEOL avec 5 offres différentes, les variantes (solutions alternatives) étant autorisées.

La Commission de l'achat public de l'établissement a donné un avis favorable le 13/09/18.

L'offre retenue est l'offre de base de JEOL EUROPE SAS (+ OXFORD) pour un montant de 327 000 euros HT.
Aucune des PSE obligatoires exigées n'a été retenue.

Le financement est le suivant :
- 44 % sur le Service général LABEX - 9187 B1 - 2011-0017
- 66 % sur le projet Région Johnston Vieillard - 9186 A - 2017-0035